



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



1

Objectif

2

Champ
d'application

3

Engagements
et principes
d'action

4

Responsabilités



5

Information et suivi



CONTRÔLE DES RÉVISIONS

Date de rédaction	Date d'approbation	Numéro de version	Approuvé par
15/12/2023	29/01/2024	Version 01	-



La politique environnementale vise à définir et à établir les engagements et les lignes directrices de l'entreprise en matière d'environnement, afin de promouvoir les meilleures pratiques environnementales dans le cadre du développement de nos activités tout au long de la chaîne de valeur.

Cette politique témoigne de l'engagement de l'organisation en faveur de la préservation et de la protection de l'environnement, ainsi que de sa volonté d'améliorer sa performance environnementale.



CHAMP D'APPLICATION

La présente politique s'applique à toutes les sociétés du groupe Prosolia Energy, ainsi qu'à d'autres formes équivalentes de collaboration conjointe, lorsque la société en assume le contrôle opérationnel. L'organisation mettra également tout en œuvre pour veiller à ce que ses parties prenantes adoptent un comportement conforme à la présente politique.



03

ENGAGEMENTS ET PRINCIPES D'ACTION

Prosolia Energy s'engage fermement à assurer une gestion environnementale rigoureuse de ses impacts tout au long de la chaîne de valeur. À ce titre, l'entreprise vise à exercer un impact positif sur l'environnement, en promouvant et en développant des solutions qui répondent aux défis climatiques actuels.

L'objectif de cette politique est de formaliser l'engagement de l'entreprise en établissant des lignes directrices visant à garantir une gestion environnementale rigoureuse :



Contribuer à l'atténuation du changement climatique et à la décarbonisation du modèle économique en réduisant progressivement l'intensité des émissions de gaz à effet de serre ;

Veiller à respecter en permanence l'ensemble des exigences légales applicables dans toutes les zones géographiques où l'entreprise exerce ses activités, ainsi que toutes les exigences supplémentaires fixées par le groupe ;

Mise en place d'un système de gestion environnementale adapté, consistant à identifier, évaluer et gérer les aspects et impacts environnementaux, tant positifs que négatifs, liés aux activités ;

Promouvoir l'économie circulaire, en optimisant l'utilisation durable des ressources naturelles, en réduisant autant que possible la production de déchets et en gérant les déchets produits de manière à privilégier la réutilisation et le recyclage ;

Protéger et préserver la biodiversité, en réduisant au minimum les impacts et les dépendances vis-à-vis des écosystèmes, grâce à la mise en œuvre de mesures de gestion fondées sur la hiérarchie des mesures d'atténuation (éviter, minimiser, restaurer et compenser) tout au long du cycle de vie des projets, et en particulier dans le cadre des projets menés dans des zones protégées ;

Promouvoir des engagements environnementaux en adéquation avec ceux définis tout au long de la chaîne de valeur (clients, partenaires, fournisseurs et autres parties prenantes) ;

Prêter attention à la consommation d'eau en tant que ressource, en favorisant sa gestion durable, en réduisant au minimum sa consommation et en atténuant son impact sur la qualité de l'eau ;

Former et sensibiliser les collaborateurs afin de les conscientiser à la protection et à l'importance de la préservation de l'environnement ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique ;

Contribuer, dans la mesure du possible, au développement socio-économique des territoires et à la création d'impacts positifs sur la communauté locale.





La direction de Prosolia Energy est chargée de superviser et de garantir la prise en compte des engagements de la présente politique dans les activités commerciales de l'entreprise. Elle est également chargée de fournir les ressources nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette politique.



05

INFORMATION ET SUIVI

La direction de Prosolia Energy a approuvé la présente politique le 29 janvier 2024.

Cette politique est consignée par écrit et mise en œuvre ; elle fait l'objet d'un réexamen périodique afin d'en vérifier la pertinence et est modifiée si nécessaire. Elle sera également diffusée au sein de l'organisation et auprès des parties prenantes, et sera publiée sur le site Internet de la société.



prosolia
energy

Politique environnementale - Prosolia Energy